

1503 (3 OCTOBRE).

Avis de m^{rs} des comptes, trésoriers et généraux des monn^{es}, envoyé au Roy, touchant la monn^e du Pont-Saint-Esprit, qu'on veut remettre sus, et leur avis de la remettre sus aux offres que fait Claude Faure de la prendre pour 10 ans.

M^r Germain de Marle, général, va en Normandie.

(Sorb., H., 1, 13, n^o 173, fol. 94 v.)